

LA CRIMINALITÉ ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE : HANDICAP MAJEUR ET STRUCTUREL FREINANT LE COURS DU DÉVELOPPEMENT D'HAÏTI

Revue Haïtienne d'Économie et de Gestion

Volume 1

Numéro 2

Pages : 20-43

Année de publication : 2025

© Le Scientifique, 2025

<https://lescientifique.org/rhegvolume1numero2>



Estaniel GRAVÉUS¹

Résumé

Cet article analyse la corrélation entre la criminalité économique et financière et l'état de sous-développement d'Haïti. À la lumière des théories présentées au niveau de la littérature, l'on déduit que le développement d'Haïti est entravé par différents facteurs dont la corruption, l'inefficacité des gouvernements et le non-respect des règles de droit. Adoptant une posture épistémologique mixte et une approche d'observation, la recherche implique des données empiriques répondant aux préoccupations de la recherche tout en satisfaisant l'objectif principal. À cet effet, il s'ensuit que le sous-développement d'Haïti a pour causes principales des facteurs endogènes tandis qu'une recherche future pourra élucider le comportement d'autres variables indépendantes qui peuvent encore mieux expliquer les causes du sous-développement d'Haïti.

Mots-clés : Corruption, indice de développement humain, inefficacité gouvernementale, pauvreté, sous-développement.

Abstract

This paper analyzes the correlation between economic and financial crime and the state of underdevelopment in Haiti. In light of the theories presented in the literature, it is understood that Haiti's development is hampered by various factors including corruption, government inefficiency and non-compliance with the rule of law. The research adopts a mixed epistemological stance and ensures that the observations and empirical data analyzed respond to the research concerns and satisfy its main objective. Therefore, it follows that the underdevelopment of Haiti has endogenous factors as its main causes while future research can elucidate the behavior of other independent variables that can better explain the causes of Haiti's underdevelopment.

Keywords: Poverty, underdevelopment, human development index, corruption, government inefficiency.

1. Introduction

De 1804 à 2024, cela fait déjà 220 ans depuis qu'Haïti se déclare être interdépendante. Haïti est issue de la grande lutte enclenchée pour sa libération de l'emprise de l'esclavage de ses conquistadores. Il était question de faire naître une nation digne de nom et répondant

¹Institut des Sciences, des Technologies et Études Avancées d'Haïti (ISTEAH), Génipailler, Milot, Haïti, isteah.egraveus@gmail.com

conformément aux aléas d'un pays indépendant. Plus de deux siècles après, il ne reste qu'à questionner non de son statut de pays indépendant mais de son statut par rapport à sa position économique et les efforts qui s'y sont déployés pour lui attribuer l'image d'un pays libre et interdépendant tel que cela s'est inscrit dans le préambule de sa loi mère. Pourtant, au courant de ce 21^e siècle, Haïti est classée parmi les pays les plus pauvres du monde et celui le plus pauvre de la Caraïbe (Dumont, 2010, p3). S'agit-il d'un problème de ressources auquel Haïti est confrontée qui lui donne ce statut de pays le plus pauvre et / de pays sous-développé ? Peut-être oui et non à la fois. Cependant, plus d'uns conçoivent qu'Haïti n'est pas pauvre par ce qu'il lui manque de ressources. Mais elle est plutôt pauvre par ce qu'elle fait face à certains phénomènes qui tendent toujours à ralentir sa course. Parmi ces phénomènes qui ralentissent le progrès d'Haïti, l'on peut voir entre autres : le non-respect des normes légalement établies, l'impunité, l'emprise de la politique sur le droit, la corruption, la criminalité de tout calibre. Le phénomène de la criminalité, surtout en ses aspects économiques et financiers, sera apprécié et analysé au regard de certains paramètres clés question d'en rechercher les causes et les conséquences.

L'objectif de ce papier est d'analyser le lien et / la corrélation entre la criminalité économique et financière et l'état du sous-développement d'Haïti. Ce qui amène à la question de recherche : « Dans un contexte où Haïti s'effondre et s'enfoncé dans les bas-fonds du sous-développement et de la pauvreté chronique, existe-il un lien entre la criminalité économique et financière et le sous-développement d'Haïti » ?

L'article sera ainsi structuré : la criminalité en ses considérations économiques et financières ; ses causes, ses effets seront présentés dans une première section avant d'aborder dans une deuxième section la criminalité en Haïti au travers de ses différents circuits ainsi que les conséquences qui en découlent pour en fin présenter le résultat de la recherche dans une troisième section.

2. Cadre Théorique de la criminalité en Haïti

Le comportement délictuel est, en tout temps, inapproprié aux normes légalement établies par une société (Auguet, Galokho et Riéra, 2020, p 363). Dès lors qu'on est sorti de l'État de nature pour passer à l'État de société, le comportement de l'homme devient régulé par un ensemble de règles contraignantes qui l'imposent une manière de vivre et que toutes dérogations à de telles normes constituent une infraction qui se mesure bien sûr, en fonction de sa gravité, sur une

échelle considérable (Lessay, 1983 ; Code pénal Haïtien ; Bonnet, 2020, p190). Cela conduit, en quelques sortes, à présenter la criminalité dans son essence pour ensuite présenter ses quelques caractéristiques (économiques et financières).

2.1 Définition de la criminalité

Pirès (1994, p. 6) conçoit la criminalité comme un phénomène où quelqu'un considéré comme déviant aurait enfreint à un ensemble de règles préétablies. Cela consiste donc en un rapport qui peut être établi entre l'acte posé et la manière de l'apprécier. En effet, cette appréciation ne se fait pas sur une base personnelle, mais elle s'apprécie au regard d'un ensemble de critères et de normes juridiques. « Nullum delictum sine lege, nulla pena sine lege » (code pénal haïtien ; Mathieu, 2014, p. 123). Ce qui permet, entre autres, de dire que la seule appréciation rationnelle ne suffit pas pour qualifier une action ou un acte de criminelle même en dépit du fait qu'il puisse être nocif à la société. Pourtant, même dérisoire que cela puisse être, dès que la loi (la loi pénale) le conçoit comme acte criminel, il l'est déjà et qu'une fois commis, l'agent infracteur est susceptible d'être poursuivi et traduit devant son juge pour qu'il réponde de ses actes. Une action criminelle peut se connaître suivant plusieurs caractéristiques et de ces caractéristiques deux nous retiennent l'attention : criminalité économique et criminalité financière.

2.1.1 La criminalité économique

Les néoclassiques ont leur propre appréciation de la notion de criminalité. Pour eux, pour mieux saisir le sens de la criminalité dite criminalité économique, il faut bien se référer à l'allocation optimal des ressources au moyen des calculs purement économiques. Becker (1968, cité par Bonnet, 2006, p4-6) utilise « l'analyse économique pour développer les politiques publiques et privées optimales pour combattre les comportements illégaux ». En effet, l'analyse économique permet une utilisation rationnelle des ressources rares et anticipe les conséquences d'une mauvaise gestion qui pourrait en être faite des ressources. C'est ce que requiert la loi pénale en cette matière qu'est donc un moyen matériel de répression et de surveillance.

En somme, une augmentation de la probabilité de l'arrestation des criminels ainsi qu'un durcissement des peines à leur encontre doivent réduire le nombre des crimes. La rationalité instrumentale du contrevenant potentiel est la clé de la justification théorique de l'utilité sociale de la répression : la « lutte contre le crime » passe par une meilleure dissuasion des

contrevenants potentiels, c'est-à-dire une augmentation de la probabilité des arrestations (donc des moyens policiers) et un accroissement de la sévérité des peines (Bonnet, 2006, p4-6).

Selon Neumayer (2003 cité dans Puesh, 2006, p6), trois grandes théories expliquent la violence devant conduire au crime. Tout d'abord, il y a la théorie de la modernisation qui suggère que le processus de modernisation dans un pays donné accroît la violence en raison bien sûr de la destruction des normes préétablies, en partie à cause de l'urbanisation : le processus mène à une aliénation des individus (particulièrement ceux qui ont été incapables de s'adapter à la nouvelle société) et à une situation d'anomie (absence de normes) qui peut conduire à une augmentation de la violence. La théorie dite des « opportunités » (ou des occasions) avance quant à elle que la criminalité augmente si les occasions de crime s'accroissent : ces occasions peuvent être pécuniaires aussi bien que sociales ou démographiques, ce qui justifie notamment que le taux d'urbanisation où la part des jeunes dans la population soient considérées comme des variables « pro-crimes ». La troisième théorie analysée, à cet effet, montre que la criminalité se revête d'un caractère culturel.

À bien apprécier la deuxième théorie (celle dite d'opportunité), l'on peut vite analyser la criminalité en Haïti au regard de cette théorie-là. Le crime en Haïti, devient, pour la plupart du temps, occasionnel avant de devenir avec l'usure du temps un problème d'ordre structurel. Les crimes économiques, bien souvent, anticipent les périodes électorales ; ils s'annoncent avec de changement de gouvernement ; ils se sont consolidés même avec des votes du parlement.

2.1.2 La criminalité financière

Du simple vol au Fraude en passant par le blanchiment des avoirs pour parvenir jusqu'à la falsification des écritures, etc, les moyens pour se faire enrichir de manière illicite ne manquent pas. Les hommes et femmes politiques, les hommes et femmes d'affaires, des terroristes, des bandits tous ils s'enrichissent et ne guettent pas de ce l'on pense de l'origine de leurs richesses. Pourtant, le monde du droit ne cesse de rechercher des qualificatifs à attribuer à de tels comportements qui semblent être contraires aux bonnes mœurs. Ces comportements sont qualifiés de crimes financiers (Compin, 2016, p84).

De manière un peu plus précise, la criminalité financière est perçue comme un crime qui est spécifiquement commis contre les biens. Ces crimes sont presque toujours commis dans l'intérêt personnel du criminel et impliquent une conversion illégale de la propriété des biens en cause.

Les crimes financiers peuvent prendre de nombreuses formes, et ils se produisent partout dans le monde. Le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme, la fraude, l'évasion fiscale, le détournement de fonds, la falsification, la contrefaçon et le vol d'identité comptent parmi les crimes les plus courants auxquels le secteur financier fait face. Ces crimes sont commis tous les jours et les gouvernements du monde entier poursuivent constamment les criminels financiers (Trabelsi et Noubbigh, 2014, p64-67).

Aujourd'hui, un fait est établi : « Le crime et la finance ne peuvent plus se passer l'un de l'autre. La croissance de l'un est devenue nécessaire à la croissance de l'autre » (Maillard, 1998 cité dans Noubbigh et Trabelsi, 2014, p.64-67).

En Haïti, toutes les caractéristiques des crimes financiers citées plus haut caractérisent le fonctionnement du système socio-politique et économique. L'État se plaint des commerçants qui pratiquent de l'évasion fiscale ; il parle des grands commerçants qui font de la main mise sur le système financier. Les citoyens, eux-mêmes, se plaignent des grands commis de l'État qui s'enrichissent sur le dos du peuple alors que ce dernier est privé de tout (pas de service d'hôpital convenable), pas d'eau potable, le système éducatif est boiteux pendant dit-on que de fortes sommes sont souventes fois consacrées à l'éducation ; les grands commis de l'État pillent les prêts accordés à Haïti dans le cadre des programmes dits Programme d'Aide Publique au Développement. Donc, la criminalité financière en Haïti ne se fait pas attendre. Partout où l'on passe (au niveau des institutions privées, au niveau des institutions publiques, ou niveau des organisations internationales, au niveau des organisations non gouvernementales), elle s'y installe.

2.2 Les causes de la criminalité en Haïti.

La criminalité devient monnaie courante en Haïti ces derniers jours au point qu'elle alarme plus d'uns et regorge d'inquiétudes ceux-là qui en subissent les causes qui sont tantôt d'ordre physique, psychique et psychologique. Ainsi donc, il est nécessaire d'en inventorier certaines de leurs causes.

2.2.1 Les inégalités sociales (écarts sociaux)

À ce stade, on n'arrive pas à pouvoir dissocier l'économie et la criminalité. Il est si évident que beaucoup de crimes ont comme leur mobile l'enrichissement (Soullez, 2014, p91-95). Cela dit, il faut toujours chercher les causes de la criminalité dans les conditions de vie des criminels. C'est

vrai qu'il puisse exister plusieurs types de criminels (criminels nés, criminels par occasion, criminels par passion, ...), il est tout de même important de considérer l'inégalité sociale comme l'une de ces causes en Haïti (Bourdin et Chancelier, 2019, p152).

Se référant aussi à la sociologie politique haïtienne, l'on peut voir qu'on ne peut parvenir vraiment à dissocier le banditisme, la criminalité à la notion d'inégalité sociale. Essayons d'analyser certains slogans lancés en Haïti pour essayer de saisir le sens de cette corrélation positive² existant entre les deux termes.

« Wòch Nan Dlo pa konnen mizè Wòch nan Solèy », « Naje pou soti », « Suivez mon regard » des proverbes créoles haïtiens dont le sens aurait été détourné et / ou mal interprété par des hommes politiques, ce, dans le souci de faire ressortir l'état de l'inégalité sociale existant en Haïti. Cela crée non seulement la distorsion, mais suscite aussi une haine entre les deux classes sociales qui se trouvent distancées à l'extrême direction (les Nantis et les pauvres).

L'interprétation qui est faite de ces slogans lancés par ces hommes politiques crée depuis tantôt la distorsion entre les deux classes sociales. Les pauvres croient que leur pauvreté est une pauvreté inventée par les riches qui s'enrichissent de tout genre aux dépens de la classe des pauvres. Et si ces derniers s'émergent ou s'ils doivent continuer à vivre, ils doivent à tout prix contrecarrer, affronter la classe des Nantis par des violences de toutes sortes : incendie des biens, meurtre, « dechoukaj » (spoliation), etc....

Le pays d'Haïti est dans la réalité des choses un pays injuste, profondément inégalitaire, où une minorité d'environ 3 % d'hommes et de femmes riches gèrent environ 95% de l'économie, surexploitant une main-d'œuvre taillable et corvéable à merci (voir les pars industriels, les employés des banques, les supermarchés). Le Trade off (l'écart) entre la classe supérieure et la classe inférieure, entre les bourgeois, monopolisant la propriété et les moyens de production, et les ouvriers, les masses populaires et paysannes y est donc très évident. Si bien que les distorsions sociales prennent la forme principale de gonflement des masses paupérisées et exclues (AlterPress, 3 avril, 2016).

² Lors que deux données (deux termes) évoluent dans le même sens. Cela dit, l'augmentation de l'un entraîne automatiquement l'augmentation de l'autre, toutes choses restant égales par ailleurs (CETERIS PARIBUS)

2.2.2 Le chômage

Le chômage est en quelques sortes le plus important des problèmes économiques et sociaux qui affectent surtout la population juvénile (Blanchard, 1982 cité par Demers, 1984, p785). Pour le jeune qui se retrouve en situation de chômage, il s'agit avant tout d'une situation individuelle dans laquelle sa condition psychologique et son vécu quotidien sont affectés. Ses attitudes et ses comportements subissent des modifications qui, parfois, dureront bien au-delà de la période de chômage. Il faut noter que le travail donne à l'individu son identité et sa place dans la société. C'est un facteur déterminant de l'intégration sociale (Schneider, 1977 cité dans Demers, 1984, p785). Ce qui rend que le jeune qui est en situation de chômage se voit attribuer, pour la plupart du temps, un certain type de comportement où il serait considéré comme une menace pour la société. Le chômeur qui étant une personne comme tous les autres avec tous les vides à combler, le besoin de se faire apparaître, le besoin de l'estime de soi, il se donne des comportements qui leur sont propres.

L'estime de soi est une variable de première importance dans la façon dont le jeune se perçoit et perçoit le monde. Elle a aussi un pouvoir de maturation important pour plusieurs types de comportements. De plus, elle est liée de façon inexprimable à l'état émotionnel de l'individu. On a constaté, chez des chômeurs de tout âge une diminution de l'estime de soi consécutive à la perte de l'emploi ou à l'incapacité de trouver du travail (Bruno et Juhel, 2012, p203-205).

Par exemple, dans la commune du Cap-Haïtien, il se développe un phénomène qui est en nette croissance. Les jeunes, qui n'ayant aucune activité, se placent partout dans les quartiers fument, boivent, jouent aux dominos, aux bésigues, mendiant leurs pains. Ce qui rend les citoyens paisibles, les citoyens des zones très inquiets en raison bien sûr de l'évolution de cette situation qui conduit à la délinquance. Or, si ces jeunes hommes et femmes avaient des activités génératrices de revenus, ils ne se verraient pas s'asseoir sous les arbres pour extérioriser ce type de comportement qui se révèle dégoûtant pour plus d'uns. D'où, c'est pratiquement l'une des conséquences graves du chômage. Vu que le jeune chômeur qui se voit marginaliser cherche à tout prix de se faire remarquer et pose toute action possible pour avoir de quoi à manger, à s'habiller.

2.2.3 La Pauvreté

La pauvreté peut être considérée sous deux angles : sous un angle social et sous un angle individuel. L'impact de la pauvreté sous le plan social influe grandement la qualité de vie de

chaque citoyen en particulier. Ce qui fait qu'elle est une situation à combattre. Sinon, si on la laisse grandissante, ses conséquences peuvent être désastreuses telle qu'elles les sont aujourd'hui en Haïti.

Une personne vit dans la pauvreté générale si elle ne dispose pas des revenus suffisants pour satisfaire ses besoins essentiels non alimentaires tels l'habillement, l'énergie et le logement et alimentaires ». La « pauvreté humaine », quant à elle, est présentée comme l'« absence des capacités humaines de base : analphabétisme, malnutrition, longévité réduite, mauvaise santé maternelle, maladie pouvant être évitée » (PNUD 2000, p19).

Dans le cadre de cet article, l'aspect individuel de la pauvreté est priorisé. Être pauvre n'est pas un choix mais une conséquence. La misère humaine, où se côtoient les nœuds de la pauvreté subie, montre une fracture sociale qui ne cesse de croître et avec cette période de crise, il est encore plus stigmatisant et dévalorisant d'être pauvre (Fournival, 2014, p131-133).

La criminalité devient comme une sorte de révolte où des gens (plus particulièrement des jeunes), n'acceptant pas leur situation socio-économique qui ne cesse de se détériorer chaque jour, se voient s'engager dans activités criminelles en vue de gagner de l'argent. En effet, l'effet psychique et psychologique de la question en fait le poids (Kitchen, 2006, p8). Donc, les gens de Grands ravines, de Bel air, de Shada (Cap-Haïtien), et d'autres zones encore se disent être des révoltants et ou des révolutionnaires qui n'acceptent guère leurs situations socioéconomiques dégradantes. Mais, qui en sont les victimes ? Tout le monde y compris et les pauvres aussi.

3. La criminalité et ses différents circuits en Haïti

En Haïti et particulièrement dans la Capitale du pays, les signes de violence et de criminalité ne se font pas marchander. Partout où l'on passe, c'est pratiquement la désolation où la population se livre entre les mains de différents gangs armés qui s'entredéchirent et attaquent comme bon leur semble les gens de la population qui ne savent à quels saints se diriger. La montée en flèche du nombre de meurtre, de crimes contre les biens et de voies de fait, qui s'est amorcée, semble maintenant s'intensifier. Les dirigeants locaux et les bailleurs de fonds occidentaux craignent réellement que la situation ne se détériore encore davantage. Cela pourrait effectivement se produire rapidement à moins que l'on ne double le soutien au service de police national et que la force de maintien de la paix des Nations Unies fasse passer ses activités communautaires à grande échelle, dans les points chauds de la capitale haïtienne.

Le contexte sociopolitique d'Haïti actuel, les groupes criminels croissent comme du champignon. Ils s'organisent en fédération question de pouvoir renforcer leurs capacités. Ils pillent la population ; ils prennent en otage des zones et rendent la vie des gens paisibles des différents quartiers populaires très précaires. Les gens, pour la plupart, abandonnent leurs maisons pour aller coïncider chez certains proches parents et amis dans d'autres zones ou qu'ils se rendent dans des villes de province, ce, pour fuir les effets du banditisme de toutes sortes dont ils font l'objet. Ce banditisme revête de différentes formes : le vol et le viol, le kidnapping, la contrebande, la corruption.

3.1 Le Vol et le viol

En 2020, 73 enfants et femmes en Haïti ont été ciblés par la violence des gangs (UNICEFF, 2021, p2). Entre septembre 2020 et février 2021, le nombre d'enfants et de femmes, victimes d'agressions armées qui auraient été attribuées à des gangs criminels a considérablement augmenté en Haïti, passant de 45 à 73 lors de plusieurs incidents, notamment des meurtres, des blessures, des viols et des enlèvements, selon les Nations Unies. Cela représente une augmentation de 62 % par rapport au précédent de septembre 2020.

Il n'y a pas que les cas de viol qui s'attaquent aux femmes et enfants en Haïti. La population est largement victime aussi des cas de vol. Les gens ont du mal à circuler librement vu que partout où l'on passe des gens à mains armées s'y installent et font du guette apens sur les passants en les dépouillant de tout ce qu'ils possèdent. Les commerçants des villes de provinces qui s'approvisionnent dans la Capitale haïtienne se plaignent chaque jour des gens de rue qui détournement leurs camions de marchandises alors qu'ils se voient s'appauvrir davantage.

3.2 Kidnaping

C'est, en effet, un phénomène qui frappe toutes les catégories sociales haïtiennes et bascule dans la pauvreté la classe moyenne qui est grandement victime de ce phénomène, avec des rançons exigées entre 100,000 et 1, 000,000.00 de dollars américains (Alter Press, 05 mai 2021).

Alors qu'Haïti s'enfonce depuis tantôt dans une crise politique et institutionnelle toujours plus grave, les exactions se multiplient et les kidnappings crapuleux sont devenus monnaie courante. Ce crime a néanmoins semé la consternation en Haïti : les malfaiteurs n'épargnent personne (de la marchande de Saucisse aux grands prélats en passant par les gens de la classe moyenne ne possédant à peine pour la plupart qu'une petite voiture ou une maison de fortune).

3.3 La Contrebande

Haïti et la République Dominicaine sont limitrophes par des frontières. Ces dernières sont régies généralement par des lois permettant la circulation des marchandises et des personnes d'un pays à l'autre. Cependant, certaines personnes jouissant des fois de certains privilèges étatiques s'arrangent pour faire circuler des marchandises en dehors des normes régissant la matière. Ce que l'on appelle « la Contrebande ». Ce phénomène crée de temps en temps de nouveaux riches ; de fortes sommes d'argent sont gagnées via ce circuit alors que cela constitue un manque à gagner pour l'État et est, en quelque sorte, une forme de crimes financiers qui mérite d'être réprimés.

L'État perçoit des taxes douanières, ce, dans le souci d'avoir suffisamment de ressources pour répondre aux besoins de la population et de promouvoir des projets de développement. Or, l'argent qui devrait constituer des taxes douanières constitue une source d'enrichissement illicite pour les contrebandiers qui ne cessent de faire du beurre avec ce type de corruption.

La contrebande devient profitable tant pour certains agents douaniers que pour les commerçants qui s'engagent dans cette voie. Cependant, le pays en général en souffre les conséquences puisque ce manque à gagner qui en découle constitue un frein (un blocage) pour le développement du pays.

3.4 La corruption

La corruption est traditionnellement définie comme le détournement de fonctions exercées dans la sphère publique à des fins personnelles et privées. L'analyse microéconomique de la corruption fait intervenir, dans sa version la plus complète, trois joueurs : le « principal », l'« agent » et le « corrupteur » Certains travaux ne font intervenir que l'agent et le.... La corruption s'analyse alors comme l'imbrication de deux contrats : un contrat de délégation conclu entre le principal et l'agent et un contrat de corruption établi entre l'agent et le corrupteur (Lavalé, Rosafindrakoto et Roubeaud, 2010, p10-11 ; Compin, 2016, p88)

La corruption tue le pays et détruit les rêves de plus 1216 Millions haïtiens. Prenons à titre d'exemple le fonds du programme Petrocaribe qui a été dilapidé (Gravéus, 2021, p51) par des acteurs haïtiens qui s'enrichissent aux dépens de la population qui doit, à coup sûr, rembourser ledit fonds. Le fonds en question pourrait être utilisé pour construire de Macro projets de développement selon le vœu du programme qui n'était autre qu'un programme d'Aide Publique au développement (APD) en envisageant des secteurs clés de la vie sociale. Pourtant, le pays

s'enfonce d'avantage et que la corruption freine l'élan de progrès qui devrait être perçu dans le pays. La corruption en Haïti prend différentes formes.

4. Cadre méthodologique

Pour atteindre les objectifs de la recherche, la méthode Mixte est adoptée. D'abord, la méthode qualitative qui, au travers des observations non participantes, permet d'apprécier l'impact de la corruption sur le développement d'Haïti. Ensuite, l'analyse de certaines données tirées de Transparency international, de WordWide governance indicator de la Banque mondiale permettent d'analyser la corrélation entre la criminalité économique et financière et le niveau du sous-développement d'Haïti ; et s'il en existe, quelle est la nature de cette corrélation.

Ainsi, l'on pose comme hypothèse générale de la recherche : « Haïti demeure sous-développée à cause des mauvaises pratiques dans la gestion des ressources publiques ». De manière spécifique, nous posons comme hypothèses :

H1 : Les crimes économiques et financiers sont des causes majeures du sous-développement d'Haïti

H2 : la corruption et les contrebandes repentent des défis majeurs pour le développement d'Haïti.

À cet effet, on fait la triangulation en vue de mieux présenter le résultat de la recherche. Ainsi, deux logiciels serviront d'outils. Les Logiciel SPSS et Rstudio permettront d'analyser, via les données collectées, la corrélation qui existe entre des éléments sous-jacents de la criminalité économique et financière et le sous-développement d'Haïti.

4.1 Observation

Grille observations

Observations faites au bureau de la Direction Générale des Impôts (DGI) du Cap-Haitien
(services des impôts divers)

	Service demandé	Services des permis de conduire et des matricules fiscales			Différents commentaires relevés
		Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	
M. OBS1	Matricule Fiscal			V	Se plaint avec lui-même
M.Obs2	Matricule fiscal			V	Se plaint avec lui-même

M.Obs 3	Matricule fiscal		V		Se plaint avec autrui du temps passé pour avoir le service
M.Obs4	Matricule fiscal			V	Se plaint avec autrui
M.obs.5	Permis de conduire			V	Se montre très furieux
M.obs.6	Permis de conduire			V	Se montre fatigué
M.obs7	Permis de conduire			V	Se montre fatigué
Constats personnels		<p>Le cadre qui imprime les permis de conduire et celui-là qui imprime les matricules s'assoient tout près. Donc, il est facile d'observer le fonctionnement des deux services en même temps.</p> <p>On ne peut même pas parler de file d'attente devant les services. Il faut préciser qu'il y a pour les visites d'observation, une foule qui se masse toujours devant les comptoirs.</p>			

Trois observations se sont faites à raison d'une heure chacune à la Direction Générale des impôts (DGI) du Cap-Haitien. Au travers de ces observations, nous avons pris le soin, sans questionner personne, d'observer le déroulement des opérations qui se font entre les contribuables et les employés de ladite institution.

Pour parvenir au terme de cette partie de la recherche, on s'est rendu à trois reprises à la Direction des Imports (DGI) du Cap-Haitien question de bien observer comment se déroulent certaines transactions.

Tenant compte de la configuration du bureau, l'on peut faire des observations que pour deux services : le service de matricule fiscal et celui des permis de conduire. Nos trois observations se sont portées sur ces deux services là.

Après 60 minutes d'observation pendant trois périodes différentes. Des contribuables viennent requérir certains services dont des matricules, des permis de conduire. Les gens se plaignent de la non-disponibilité du service devant procéder à l'impression des matricules. Plusieurs types de matricule seraient disponibles : une matricule de Mille (1,000) gourdes pour les gens détenant

une activité génératrice de revenu et une autre de Deux cent Cinquante (250) gourdes pour ceux qui ne travaillent pas dont les étudiants. Ce que nous constatons, les techniciens disent trop souvent aux contribuables qu'il n'y a pas de système pouvant habiliter à faire les impressions alors qu'à tour de rôle, l'on peut constater des gens qui rentrent et qui sortent avec des lots de matricule. Donc, ceux qui souffrent de la non-disponibilité du service sont très critiques à l'égard des employés.

D'autres cas qui attirent notre attention, c'est qu'on fait payer Mille (1,000) gourdes à des gens qui déclarent n'avoir pas de revenu alors que l'on leur remet une matricule de deux cents cinquante (250) gourdes. C'est comme si le système est automatiquement programmé uniquement pour des matricules de 1,000 gourdes. Trois personnes, arrivant au dehors, se plaignent de cette situation qu'elles qualifient de vol, de démagogie et de corruption.

Cette même situation se présente avec les permis de conduire dont le prix officiel est fixé à 2500 gourdes. Pourtant, avec 2,500 gourdes les gens font des va et vient et connaissent toutes les peines pour avoir leur premier permis et / ou pour renouveler leur permis. Pourtant, l'on peut remarquer le technicien qui ouvre de temps en temps son téléphone pour regarder combien de messages qu'il a reçus et qui constituent des demandes reformulées. Combien d'argent a-t-il reçu par avance ? On ne peut pas en savoir. Seulement, l'on peut entendre certaines personnes qui se plaignent avoir été exigé une somme de 7,500 gourdes pour un premier permis.

4.2 Analyse empirique

Le sous-développement d'Haïti ne peut pas être étudié de manière isolée. Il est sans doute les conséquences d'un ensemble de mesures et pratiques ayant été appliquées antérieurement. Ces dernières années, tout effort pour améliorer le bien-être en Haïti semble vouer à l'échec vu les situations de l'insécurité généralisée et le niveau de la corruption qui prévalent dans le pays. Le tableau 1 suivant présente les données l'évolution de la situation de la criminalité en Haïti en comparaison au niveau du bien-être de la population.

Spécification du modèle

Le modèle utilisé est le suivant :

$$IDH = \beta_0 + INRED + EFG + IPC + Ut$$

INRED : non-respect de l'État de droit

EFG : Efficacité gouvernementale

IPC : Indice de perception de la corruption

Ut : Terme d'erreur

Tableau 1 : Évolution de la situation de la criminalité économique et financière en comparaison au niveau du bien-être de la population

	Indice de développement humain (IDH)	Indice du non-respect de l'État de droit (INRED)	Efficacité gouvernementale (EFG)	Indice de perception de la corruption (IPC)
2012	0.48	15	-1.6	19
2013	0.49	15	-2.1	19
2014	0.49	13	-2.2	19
2015	0.49	13	-2.1	17
2016	0.5	11	-2.0	20
2017	0.5	12	-2.1	22
2018	0.5	11	-2.1	18
2019	0.51	11	-2.1	18
2020	0.535	9	2.2	20
2021	0.535	10	-2.2	18
2022	0.535	10	-2.2	17

Sources : UNODC (2017-2018 ; BINUH (2018), Transparency International, Cellule d'Observation de la criminalité (COC), Word Wide Governance Indicator (WGI), 2003.

Les facteurs qui conduisent au développement sont nombreux. De même pour ceux qui constituent un frein pour le développement, ils sont nombreux aussi. Cependant, dans le cadre de cette recherche, nous n'en retenons que certains paramètres tels que sont cités plus haut.

4.2.1 Le non-respect de l'État de droit

L'État de droit se réfère à des perceptions de la mesure dans laquelle les agents ont confiance et respectent les règles de la société, et en particulier la qualité de l'exécution des contrats, les droits de propriété, la police et les tribunaux, ainsi que la probabilité de criminalité et de

violence. Le rang centile indique le rang du pays parmi tous les pays couverts par l'indicateur global, 0 correspondant au rang le plus bas et 100 au rang le plus élevé. Les classements centiles ont été ajustés pour corriger les changements au fil du temps dans la composition des pays couverts par le WGI. Le rang centile inférieur fait référence à la limite inférieure de l'intervalle de confiance de 90 % pour la gouvernance, exprimé en termes de rang centile.

Les données du tableau 1 montrent à quel niveau l'état de droit n'est pas respecté en Haïti. Ce qui laisse comprendre que la société souffre à tous les niveaux lorsqu'on considère les différents éléments considérés dans le calcul de l'indice du Non-respect de l'état de droit.

4.2.2 Efficacité gouvernementale

L'efficacité du gouvernement fait des perceptions de la qualité des services publics, de la qualité de la fonction publique et de son degré d'indépendance par rapport aux pressions politiques, de la qualité de la formulation et de la mise en œuvre des politiques, ainsi que de la crédibilité de l'engagement du gouvernement envers ces politiques. L'estimation donne le score du pays sur l'indicateur agrégé, en unités d'une distribution normale standard, c'est-à-dire allant d'environ -2,5 à 2,5. Pour l'horizon temporelle considéré par la recherche, toutes les données sont négatives et se rapproche de -2,5. Ce qui laisse entrevoir que les gouvernements se révèlent inefficaces. Il reste, dans le modèle économétrique, d'analyser l'impact de cette inefficacité gouvernementale sur le développement d'Haïti.

4.2.3 Perception de la corruption

Le contrôle de la corruption rend compte de la mesure dans laquelle le pouvoir public est exercé à des fins privées, y compris les petites et grandes formes de corruption, ainsi que la « capture » de l'État par les élites et les intérêts privés. Le rang centile indique le rang du pays parmi tous les pays couverts par l'indicateur global, 0 correspondant au rang le plus bas et 100 au rang le plus élevé. Les classements centiles ont été ajustés pour corriger les changements au fil du temps dans la composition des pays couverts par le WGI. Le rang centile supérieur fait référence à la limite supérieure de l'intervalle de confiance de 90 % pour la gouvernance, exprimé en termes de rang centile.

4.2.4 Présentation du modèle économétrique

L'analyse empirique nous permet, via de l'estimation des paramètres, de présenter le modèle économétrique de la recherche aux fins d'analyse.

Model Summary^b

Model	R	R Square	Adjusted R Square	Std. Error of the Estimate
1	.895 ^a	.801	.716	.010776

a. Predictors: (Constant), IPC, INRED, EFG

b. Dependent Variable: IDH

ANOVA^a

Model		Sum of Squares	Df	Mean Square	F	Sig.
1	Regression	.003	3	.001	9.409	.007 ^b
	Residual	.001	7	.000		
	Total	.004	10			

a. Dependent Variable: IDH

b. Predictors: (Constant), IPC, INRED, EFG

Coefficients^a

Model		Unstandardized Coefficients		Standardized	t	Sig.
		B	Std. Error	Coefficients		
1	(Constant)	.576	.090		6.388	.000
	INRED	-.008	.002	-.744	-3.255	.014
	EFG	-.023	.027	-.188	-.823	.438
	IPC	-.001	.002	-.107	-.635	.545

a. Dependent Variable: IDH

F-statistic: 9.409 on 3 and 7 DF, p-value: 0.007485

a. Dependent Variable: IDH

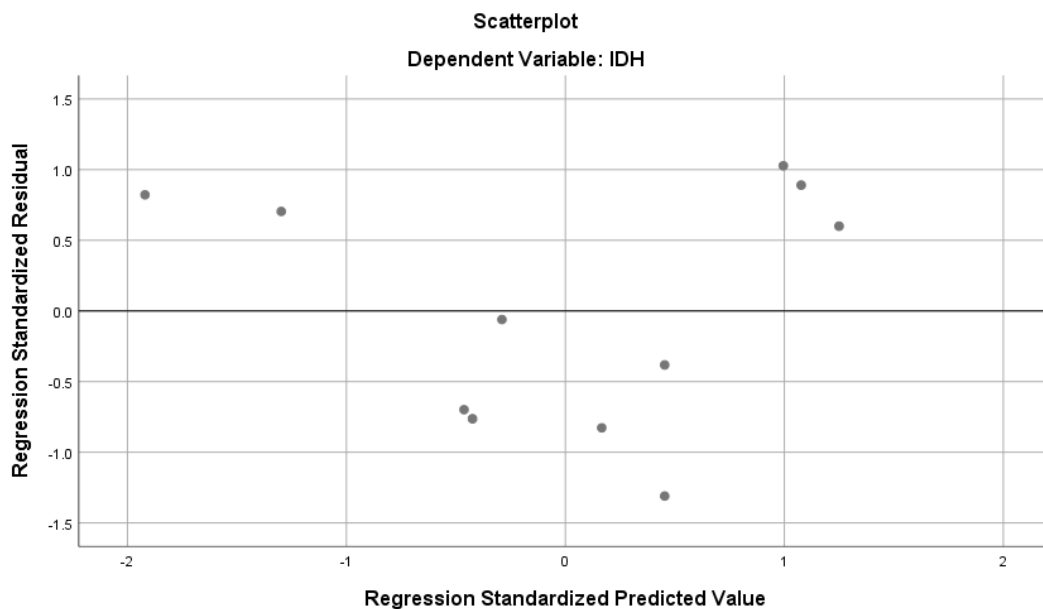
Le comportement de l'IDH montre l'évolution socioéconomique et environnementale du pays. Cet indice synthétique présente la situation du développement des pays. Suivant ce modèle, plusieurs éléments considérés dans la littérature impactent la situation de l'IDH en Haïti. Le coefficient de détermination R^2 est égal à 0.801, le modèle reflète la réalité à plus 80 % alors que quand on tente d'apporter des corrections au dit modèle et si l'on tient compte du nombre de degré de liberté, R^2 corrigé explique la réalité à environ 71.6 %. Ce qui signifie que les variables explicatives du modèle : Indice de l'efficacité gouvernementale, indice de respect de l'état de droit et l'indice de perception de la corruption expliquent la réalité du modèle à savoir le niveau du sous-développement à 71.6%. Cela dit, ces variables expliquent bien la réalité en dépit du fait qu'il reste un 29% qui peut être expliqué par d'autres facteurs que le terme d'erreur peut en ramasser puisque l'on ne pouvait croire que le sous-développement d'Haïti ne serait expliqué que par ces variables considérées dans la revue de littérature.

Le test de corrélation montre que les 3 variables (ICC, IRED, EFG) sont statistiquement significatives au seuil de 5 %. Et qu'avec la P-value (0.007485) étant largement inférieure à 5 %, nous pouvons conclure que le modèle est globalement significatif.

** . Correlation is significant at the 0.01 level (2-tailed).

* . Correlation is significant at the 0.05 level (2-tailed).

Test d'hétéroscédasticité



- Effectuons un test de Breush-Pagan portant sur la vérification de l'homoscédasticité

Posons l'hypothèse nulle H0 : homoscédasticité (constance de la variance des erreurs)

H1 : hétéroscédasticité

Correlations

		IDH	INRED	EFG	IPC
IDH	Pearson Correlation	1	-.877**	-.698*	-.162
	Sig. (2-tailed)		.000	.017	.634
	N	11	11	11	11
INRED	Pearson Correlation	-.877**	1	.676*	.056

	Sig. (2-tailed)	.000		.022	.870
	N	11	11	11	11
EFG	Pearson Correlation	-.698*	.676*	1	.070
	Sig. (2-tailed)	.017	.022		.839
	N	11	11	11	11
IPC	Pearson Correlation	-.162	.056	.070	1
	Sig. (2-tailed)	.634	.870	.839	
	N	11	11	11	11

lm(formula = IDH ~ INRED + EFG + IPC, data = tableau_sur_criminalite)

Coefficients :

(Intercept) INRED EFG IPC
0.576486 -0.007558 -0.022535 -0.001475

IDH= 0.576486 -0.007558 INRED-0.022535EFG -0.001475 + Ut

- studentized Breusch-Pagan test

data : tableau_sur_criminalite.OLS

BP = 3.094, df = 3, p-value = 0.3774

De même que le Scartplote, le test de Breusch Pagan génère un P-value largement supérieur à 5% fait qu'on ne peut pas rejeter H0 et on conclut qu'il y a constance au niveau de la variance des erreurs. D'où, on conclut à l'homoscédasticité.

4.3 Impacts de la criminalité économique et financière sur le développement d'Haïti.

En revanche, le modèle élaboré à partir des données recueillies pour les 4 variables avec lesquelles la recherche tente d'expliquer le comportement de la variable IDH face aux influences des variables indépendantes. Cela montre que :

- ✓ La pauvreté et le sous-développement d'Haïti sont une conséquence de la corruption. Avec la pente négative (réf. tableau 2), et comme on le montre déjà dans l'analyse du

tableau 1, la corruption est forte en Haïti et que le niveau de l'IDH le confirme. Donc, autant que la corruption se propage et prend ne niveau, c'est autant qu'Haïti continu à s'enfoncer dans la pauvreté et du sous-développement.

- ✓ La recherche prouve déjà que les gouvernements en Haïti sont très loin d'être efficace. Or, quand le gouvernement n'est pas efficace, les ressources du pays sont allouées soient pour la réalisation des projets bidons qui n'ont rien à voir avec le développement, soit pour les pots de vins, soit dans l'enrichissement illicite. Tel est le cas, vu que les gouvernements qui se sont succédé au cours de la période sous-études se montrent inefficaces, voilà l'une des raisons qui justifient qu'Haïti n'est toujours pas sur les rails du développement.
- ✓ La forte corrélation négative qui existe entre l'IDH comme variable dépendant et les différentes variables indépendantes montre que ces dernières ont de fortes influences négatives sur le niveau de la pauvreté et du sous-développement d'Haïti. D'où, le sous-développement d'Haïti n'est pas le fruit du hasard. La recherche a déjà montré que la corruption, le non-respect de l'état de droit, l'inefficacité des gouvernements ne peuvent avoir d'autres plus grandes conséquence que celles de ralentir le pays dans ses courses vers le progrès et le développement.

5. Analyse des résultats

Vu que la posture méthodologique de la recherche se porte sur la méthode mixte à savoir la méthode qualitative avec des observations non participantes et la méthode quantitative basée sur l'analyse des données déjà existantes, pour trianguler nous présentons un résumé des résultats pour chaque méthode en nous faisons la synthèse.

Méthodes	Orientation méthodologique	Résultats
Méthode qualitative	observation	L'observation montre qu'il y a un certain désengagement de l'État qui semble ne pas vraiment engager une lutte réelle contre la corruption au sein des institutions publiques qui fait que la corruption y règne. La qualité des services offerts laisse

		<p>à désirer alors qu'ils se vendent aux plus offrants.</p> <p>Un pays dans lequel les dirigeants auraient opter pour le développement et dont l'amélioration des conditions socio-économiques et environnementales, la lutte contre la corruption doit être l'une des priorités et que les dirigeants doivent se montrer à hauteur de leur tâche en définissant et en exécutant, avec les recettes publiques et les APD reçues, réaliser des projets viables devant amener le pays sur les rails du développement</p>
<p>Méthode quantitative (hypothético-déductive)</p>	<p>Hypothèse générale « Haïti demeure sous-développée à cause des mauvaises pratiques dans la gestion des ressources publiques ».</p> <p>Hypothèses spécifiques</p> <p>H1 : Les crimes économiques et financiers sont des causes majeures du sous-développement d'Haïti</p> <p>H2 : la</p>	<p>Le coefficient de détermination (R^2 corrigé) est 71 %. Le modèle explique bien la réalité et lorsqu'on tient compte des corrélations négatives très fortes qui existent entre la variable dépendante (IDH) et chaque variable indépendante, cela montre à quel niveau la corruption, le non-respect de l'état de droit et l'irresponsabilité de l'État sont des facteurs explicatifs du niveau de la pauvreté et du sous-développement d'Haïti.</p> <p>L'appréciation que nous avons déjà faite du tableau 1 a déjà montré, via les indices, que la corruption échappe au contrôle des dirigeants ; les différents gouvernements qui se sont succédés durant la période considérée se révèle inefficace ; l'État méprise les règles que lui-même il a édicté.</p> <p>Alors que d'un autre côté, l'analyse empirique justifie qu'à mesure que les l'État ne respecte pas les règles, à mesure que l'indice de la corruption continue à s'échapper du contrôle des gestionnaires ; à mesure que l'État continue à se relever inefficace, c'est à mesure l'indice synthétique qui exprime l'état d'avancement d'Haïti sur le plan de développement se détériore dans le temps.</p> <p>Les coefficients de corrélation qui exprime la relation qui existe entre les variables prises deux à deux montre dans la relation qui existe entre l'IDH et les variables explicatives, il</p>

	corruption et les contrebandes repentent des défis majeurs pour le développement d'Haït	existe une forte corrélation négative. Cela dit, à mesure que les paramètres prennent de l'ampleur, c'est à mesure que la situation de la pauvreté et du sous-développement se détériore en Haïti
Synthèse	Compte tenu des différentes considérations (observations, données empirique), le sous-développement d'Haïti provient de la corruption d'une part et d'autre part de l'État qui n'assume presque pas ses responsabilités. Les services publics sont fournis aux plus offrants ; l'État dédaigne les règles que lui-même il a édicté. D'où, l'indice synthétique (L'IDH) d'Haïti ne fait qu'afficher dans le temps des valeurs qui montrent qu'Haïti s'enfoncé chaque jour davantage.	

6. Conclusion

La criminalité économique et financière est un facteur qui ronge tous les efforts devant être déployés pour parvenir au développement d'Haïti. En considérant les axes méthodologiques de la recherche (les observations et les données empiriques), on peut vite comprendre que le sous-développement d'Haïti est endogène.

Toute action pour parvenir au processus de développement qui est bloqué par le phénomène de la criminalité doit passer par la lutte contre la criminalité en passant par la création d'une stabilité politique ; en s'engageant dans la lutte contre la contrebande, la corruption, le vol aussi bien que le viol par l'entreprise de gouvernements efficaces qui inspirent confiance à la population.

7. Remerciements

En fait, nous remercions la plateforme « Le Scientifique » pour avoir analysé et publié cet article qui se veut une contribution significative habilitant à faire avancer la science. M. Marc-Donald

Vincent est aussi remercié pour avoir apporté sa touche dans la relecture du texte avant sa publication.

8. Références

- Auguet, Y., Galokho, C. et Riéra, A. (2020). Chapitre II. Le régime des comportements déloyaux : l'action en déloyauté. Droit de la concurrence. (p. 363 -401). *Ellipses*. <https://droit.cairn.info/>
- Bonnet, F. (2006). De l'analyse économique du crime aux nouvelles criminologies anglo-saxonnes : Les origines théoriques des politiques pénales contemporaines. *Déviance et Société*, 30, 2, 137-154. <https://doi.org/10.3917/ds.302.0137>
- Bonnet, S. (2020). Chapitre VIII. De l'état de nature à l'état civil. In Des nouveautés très anciennes (1-). Éditions de la Sorbonne. <https://doi.org/10.4000/books.psorbonne.95500>
- Bourdin, S. & Chancelier, W.B. (2019). Les signatures spatiales de la criminalité dans les villes du Sud. L'exemple de la ville de Yaoundé. *Monde en développement*, 47, 188, 149-178. DOI : 10.3917/med.188.0149
- Brunot, S. & Juhel, J. (2012). Comparaisons sociales et temporelles, estime de soi et activité de recherche d'emploi en situation de chômage de longue durée. *L'Année psychologique*, 112, 3, 197-226. <https://doi.org/10.3917/anpsy.122.0197>
- Code Pénal haïtien annoté par Menan Pierre Louis
- Compin, F. (2016). Les criminels financiers commettent-ils des crimes parfaits ? *La Pensée*, N° 385(1), 84-95. <https://doi.org/10.3917/lp.385.0084>.
- Demers, M. (1983). Chômage chez les jeunes : Conséquences psychologiques et Sociales. *Relations industrielles / Industrial Relations*, 38(4), 785-814. <https://doi.org/10.7202/029405ar>
- Dumont, G. (2010). Haïti, les marqueurs de la pauvreté. *Population & Avenir*, n° 697(2), 3-3. <https://doi.org/10.3917/popav.697.0003>.
- Fournival, C. (2014). La pauvreté : une normalisation effrayante. *Empan*, 94, 2, 131-136. <https://doi.org/10.3917/empa.094.0131>
- Gravéus, E. (2021). Analyse de l'impact du Programme Petrocaribe sur le développement d'Haïti. [Mémoire de Maitrise, ISTEAH].

Kitchen, P. (2006). Examen du lien entre la criminalité et la situation socio-économique à Ottawa et à Saskatoon : Analyse géographique à petite échelle. *Division de la recherche et de la statistique*, Ottawa , Canada, 102p.

Lavallée, E., Razafindrakoto, M. & Roubaud, F. (2010). Ce qui engendre la corruption : une analyse microéconomique sur données africaines. *Revue d'économie du développement*, 18, 3, 5-47. <https://doi.org/10.3917/edd.243.0005>

Mathieu, P. (2014). Criminalité. Dans Kada, N. et Mathieu, M. (dir.), Dictionnaire d'administration publique.. 123 -125). Presses universitaires de Grenoble. <https://droit.cairn.info/dictionnaire-d-administration-publique--9782706121371-page-123?lang=fr>.

Pirès A., 1994, « *La criminalité : enjeux épistémologiques, théoriques et éthiques* », Macintosh, Canada,

Soullez, C. (2014). 6. Criminalité et économie : un mariage efficace et durable. *Regards croisés sur l'économie*, 14, 1, 89-102. <https://doi.org/10.3917/rce.014.0089>

Trabelsi, W. & Noubbigh, H. (2014). Criminalité financière: Le profil type du criminel en col blanc dans les entreprises tunisiennes. *Revue française de gestion*, 4, 241, 63-77.

Pour citer selon les normes APA :

Gravéus, S. (2025). La criminalité économique et financière : handicap majeur et structurel freinant le cours du développement d'Haïti. *Revue Haïtienne d'Économie et de Gestion*, 1(2), 20-43. Consulté sur <https://www.lescientifique.org/rhegvolume1numero2>